



**Familiale,
« Dys-férente »,
et proche de vous.**

Konduite Formation

3 Grand Rue
79250 Nueil-Les-Aubiers

36 Bvd du Guédeau
79300 Bressuire

contact@konduiteformation.fr

09.86.70.38.29

www.konduiteformation.fr

**Garantie
Financière**



Rendez-Vous POST-PERMIS

Pour les conducteurs novices

Konduite Sarl au capital de 3000€ _ SIREN : 927 785 295 _ APE : 8553Z _ TVA : FR 67 927785295

Siège social : 3 Grand Rue, 79250 Nueil Les Aubiers.

Konduite Formation, Agréments n° E2407900030 & E2507900010



Rendez-Vous POST PERMIS Et réduction de la période probatoire

Les titulaires d'un premier permis de conduire qui choisissent de suivre une formation complémentaire « postpermis », entre 6 et 12 mois après l'obtention du permis, bénéficient d'une réduction de la période probatoire.

Pourquoi et pour qui ?

Cette formation d'une journée, si elle est suivie entre six et douze mois après l'obtention du permis, a pour objectif d'engager une prise de conscience sur le risque afin d'éviter un sentiment de surconfiance au moment où le jeune conducteur a acquis davantage d'assurance au volant.

Près d'un quart des accidents impliquent un conducteur novice, ayant moins de 2 ans de permis.

Réduction de la période probatoire

En suivant ce stage, la période probatoire est réduite à 2 ans, au lieu de 3 pour les formations traditionnelles (et 1 an et demi au lieu de 2 ans pour ceux ayant bénéficié de la conduite accompagnée), sous réserve de ne pas avoir commis d'infraction entraînant la perte de points sur son permis.

Konduite Formation

